



**BULLETIN D'ALERTE MÉTÉO
VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE ORAGES ET CANICULE**

La préfecture des Côtes-d'Armor vous informe que Météo France a placé le département en vigilance :

- **ORANGE « orages » de 16h00 à 22h00 ce jeudi 25 juin 2026**
- **ROUGE « canicule » ce jour jusqu'à 22h puis,**
- **ORANGE « canicule » du jeudi 25 juin 2026 à compter de 22 heures et jusqu'au vendredi 26 juin 2026 à 00h00.**

Qualification de l'événement :

Situation fortement orageuse d'été qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque fort de phénomènes violents.

Évolution prévue :

Ce jeudi, les températures resteront exceptionnellement chaudes sur les Côtes-d'Armor, 32 à 42 °C avant une forte dégradation orageuses en cours d'après-midi.

Des orages se formeront sur le département et évolueront rapidement vers le Nord. Ces orages seront parfois violents et accompagnés de :

- Fortes rafales de vent pouvant atteindre localement 90 à 110 km/h
- De précipitations pouvant atteindre 20mm/h.
- De chutes de grêle, de taille moyenne à grosse
- D'une activité électrique marquée.

Les températures seront en baisse pour la nuit de jeudi à vendredi allant de 16 à 19 °. Pour la journée de vendredi les températures maximales atteindront les 25 à 30 ° vers les côtes et 32 à 35° dans les terres.

Conseils à votre attention :

- Informer votre population ;
- Appelez vos administrés inscrits sur les registres municipaux et encouragez les personnes isolées vulnérables à vous solliciter pour une inscription sur lesdits registres afin de pouvoir s'assurer qu'elles se portent bien dans un contexte de forte chaleur et d'intervenir si besoin ;
- Contrôler le bon fonctionnement des équipements permettant d'assurer le confort d'été (fenêtres, stores, pièce rafraîchie, etc.) des écoles et crèches ;
- Recenser les îlots de fraîcheur et les fontaines publiques et en publier la liste sur le site internet de votre collectivité ;
- Demander aux gérants des campings de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des occupants ;
- Informer de l'alerte météo, les organisateurs des rassemblements prévus sur votre commune.
- Porter une attention particulière aux zones de travaux en cours.

Conseils à relayer à vos administrés / conseils de comportement pour tous concernant la vigilance orage et canicule:

- Se tenir éloigné des arbres, des cours d'eau, du littoral et des plages,
- Prendre garde aux chutes d'objets,
- Protéger sa maison et les biens exposés au vent,
- Se tenir informé,
- Ne pas intervenir sur les toits,
- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- Limitez vos activités physiques et sportives.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
- Pour en savoir plus, consultez les sites <https://sante.gouv.fr/> et <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/consequences-et-conseils-en-cas-de-vigilance-orange>